

KANTON WALLIS

COMMUNIQUÉ POUR LES MÉDIAS

10 août 2011

Bilan 2010 d'épuration des eaux usées Toutes les communes raccordées – L'eau claire parasite reste à réduire

(IVS).- Le bilan 2010 d'épuration des eaux usées dans le canton est satisfaisant, en progrès par rapport à 2009. Les stations d'épuration (STEP) valaisannes collectent cependant encore trop d'eaux claires parasites, qui gênent leur fonctionnement et augmentent les coûts d'exploitation. Le bilan 2010 élaboré par le Service cantonal de la protection de l'environnement (SPE) est un outil à l'intention des communes et des exploitants de STEP, qui leur permet d'optimiser le fonctionnement de leurs installations d'assainissement.

Le bilan 2010 d'épuration des eaux usées a été établi sur la base des mesures et analyses effectuées par les exploitants, résultats validés par 268 pointages du SPE. Légèrement meilleur qu'en 2009, le taux d'épuration se traduit par un abattement de 96.9% de la matière organique biodégradable, de 88.8% du phosphore et de 94.2% de l'azote entre l'entrée et la sortie des STEP.

L'élimination du phosphore doit encore être améliorée en vue d'atteindre l'objectif ambitieux de 95% d'épuration fixé par la CIPEL (Commission internationale pour la protection des eaux du Léman) à l'horizon 2020 pour assurer la protection du Léman contre l'eutrophisation.

Plus de 98% des habitants désormais reliés à une STEP

Avec le raccordement de Châtelard, Salvan et Finhaut sur la STEP d'Evionnaz, de la Fouly sur la STEP de Martigny et la mise en service progressive de la STEP d'Evolène dès fin 2010, plus de 98% de la population permanente est désormais raccordée à une station d'épuration.

Ce taux de raccordement est le fruit de plus de 45 ans d'efforts des communes avec le soutien du canton dans le domaine de l'assainissement du Valais, depuis la mise en service de la première STEP à Bellwald en 1963. Il ne reste à l'avenir plus que quelques zones périphériques à raccorder, notamment dans le Val d'Hérens, à Fully et dans le Chablais.

Eaux usées trop diluées

Les STEP valaisannes continuent à recevoir trop d'eaux claires parasites provenant notamment de fontaines et drainages : 61% des eaux arrivant aux STEP sont des eaux claires ! Ces eaux propres diluent les eaux usées, au détriment des performances et des coûts d'exploitation des STEP, et surchargent le réseau de collecteurs en provoquant des rejets d'eaux polluées le long de ceux-ci.



Des efforts importants restent à entreprendre par les communes pour terminer leur Plan Général d'Evacuation des Eaux (PGEE - 40% sont encore en cours). Et surtout pour mettre en œuvre les mesures identifiées par ces PGEE afin d'éliminer les eaux claires parasites véhiculée inutilement par les réseaux d'assainissement.

Diminution des rejets de micropolluants

La lutte contre les rejets de substances de synthèses, présentes à de très faibles concentrations, reste une priorité tant au niveau fédéral que cantonal.

Suite au renouvellement en 2010 des autorisations de déversement des industries chimiques valaisannes, une très nette amélioration des rejets de substances phytosanitaires d'origine industrielle est constatée dans le Rhône. Pour les principes actifs pharmaceutiques, des efforts importants de réduction doivent encore être mis en oeuvre.

Un outil de gestion à l'intention des communes

Le rapport présente en détail les résultats obtenus par les 63 principales STEP du Valais, permettant à chaque exploitant de comparer la performance de son installation avec celle des autres STEP, que ce soit en terme de rendement d'épuration, de quantité d'eaux claires parasites ou de consommation d'énergie électrique.

Ce rapport permet par conséquent aux communes d'identifier et de mettre en œuvre leur potentiel d'amélioration dans le domaine de l'assainissement.

Note aux rédactions

Le rapport complet peut être téléchargé à l'adresse suivante : www.vs.ch/eau, rubrique « Etudes et rapports ».

Pour de plus amples renseignements vous pouvez contacter Pierre Mange, ingénieur assainissement au Service de la protection de l'environnement - 027 606 31 74